

## Le passeport biométrique

Tout citoyen de nationalité luxembourgeoise peut demander un passeport biométrique. Les résidents de la Commune de Kayl doivent introduire personnellement leur demande auprès du **Bierger-Center**. Les enfants mineurs ainsi que les majeurs incapables devront être accompagnés par le parent exerçant l'autorité parentale respectivement leur tuteur légal.

Le délai de délivrance est de 7 jours ouvrables. Le passeport est à retirer directement auprès du Bureau des Passeports, Visas et Légalisations (43, Boulevard Roosevelt).

### Prix des passeports et paiement

Age du requérant	Prix du passeport	Validité du passeport
4 ans ou plus	50 euros*	5 ans
moins de 4 ans	30 euros**	2 ans

(\* 150 euros en cas de procédure d'urgence / \*\* 90 euros en cas de procédure d'urgence)

La taxe de chancellerie au profit de l'État est à régler au préalable. L'argent doit être transféré/versé sur le compte suivant :

**Bénéficiaire** : Bureau des Passeports, Visas et Légalisations

**IBAN** : LU46 1111 1298 0014 0000

**Code BIC** : CCPLLULL

**Communication** : Passeport pour Nom et Prénom

### Les documents à présenter lors de la demande

- l'ancien passeport ou, à défaut, la déclaration de perte ou de vol
- la preuve du paiement de la taxe de chancellerie au profit de l'État
- le cas échéant, la preuve du droit de garde ou le jugement de tutelle

La photo d'identité sera prise sur place moyennant l'équipement spécial mis à disposition par le Gouvernement.